



L'an deux mille vingt-six et le trente avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavailhon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	42	Suffrages exprimés :	55
Absents :	13	- dont POUR :	50
Absents AVEC pouvoir	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	0	Nombre d'abstention(s) :	5

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AUDIBERT Danielle	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme MILESI Véronique
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme MONTENOIS Isabelle
M. BATOUX Philippe	M. GUILLOT Philippe	M. NOUVEAU Michel
M. BLANC Gérard	Mme HAQUET Sonia	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BLANES Patrick	Mme JAUFFRET Sylvie	Mme PLAZI-PONTET Annie
M. BOËS Fabrice	Mme JOANNY Monique	M. SILVESTRE Claude
Mme COLOMBO Dominique	M. JUSTINESY Gérard	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. KITAEFF Richard	Mme STELLA Aurore
Mme CRESP Delphine	M. LAFFORGUE David	Mme TAVERNIER Anne-Laure
M. DALVERNY Bernard	Mme LECAUDEY Aurélie	M. TERRANE Pascal
Mme DECHER Martine	M. LIBERATO Fabrice	M. TOUACHE Thierry
Mme DOSSARD Amandine	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. VILLA José
Mme FARAVEL-GENESTON Nathalie	Mme MARTIN Bénédicte	
Mme FASSETTA Véronique	M. MAUREL Frédéric	
M. FONTANARAVA Eric		

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. RIVET Jean-Philippe à M. COURTECUISSÉ Patrick  
M. DERRIVE Eric à M. JUSTINESY Gérard  
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie  
Mme PONCE Ondine à M. KITAEFF Richard  
Mme CATALANO-LLODES à M. LAFFORGUE David  
Mme NEMROD-BONAL Marie-Thérèse à M. LIBERATO Fabrice  
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry  
M. FREDIN Grégory à Mme STELLA Aurore  
Mme DAUPHIN Mathilde à Mme DECHER Martine  
Mme BLANCHET Fabienne à Mme DOSSARD Amandine  
Mme PIERI Julia à M. DAUDET Gérard  
M. VOLLAIRE Olivier à M. BLANC Gérard  
M. TABOULET Philippe à Mme Delphine CRESP

Secrétaire de séance : Mme LECAUDEY Aurélie

Conseiller communautaire avec un arrêté de déport :



N° 2026-075

FINANCES - BUDGET ANNEXE CAMPINGS  
Approbation du budget primitif 2026

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l'instruction comptable M49 ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu le débat d'orientation budgétaire mené en séance du Conseil communautaire du 19 février 2026 ;*
- *Vu l'avis du bureau communautaire en date du 20 avril 2026.*

Le budget primitif du budget annexe Campings 2026 s'élève à :

- Section de fonctionnement = 501 298,87 €
- Section d'investissement = 392 051,48 €

Ce nouvel exercice budgétaire prévoit un programme d'investissement de 83 000 euros permettant de maintenir et de moderniser nos structures d'accueil.

Ainsi, sur **le camping de la Durance**, ces crédits permettront la réalisation de travaux sur le bâtiment d'accueil, comprenant l'installation d'une nouvelle chaudière, le remplacement des menuiseries ainsi que la mise aux normes du tableau électrique.

Sur **le camping de Maubec** les travaux porteront sur l'amélioration du système de chauffage, la réfection des menuiseries extérieures et la pose de gouttières.

Ce programme de travaux s'accompagnera d'un volet équipement permettant l'acquisition de nouveaux mobiliers tels que des tables de pique-nique et des salons de jardin.

Au regard des dépenses obligatoires pesant sur ce budget annexe et en l'absence de marge pour augmenter significativement une tarification simplement ajustée chaque année, sur la base d'un travail de « benchmarking » et en cohérence avec les prix du marché, une subvention de fonctionnement du budget principal, d'un montant maximal de 113 364,87 €, est prévue afin d'assurer son équilibre.

Le Conseil Communautaire,

Oui le rapport ci-dessus,

Délibère, et

A l'unanimité des suffrages exprimés,

(5 Abstentions : Madame PLAZI-PONTET Annie – avec le pouvoir de Madame Daisy ABRAN et Messieurs Thierry TOUACHE - avec le pouvoir de Madame Bénédicte AUZANOT- et Jean-Pierre PEYRARD)

- **ADOpte**, par chapitre, le budget primitif annexe Campings 2026, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :
  - Section de fonctionnement = 501 298,87 €
  - Section d'investissement = 392 051,48 €



- APPROUVE le document annexé à la présente délibération.

La Secrétaire de séance,

Aurélie LECAUDEY

Réceptionné le :

Pour le Président  
empêché

**Patrick SINTÈS**  
Vice-Président

Cavaillon, le 5 mai 2026

Le Président,

Gérard DAUDET





République française

2026/ ....

Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire  
Séance du 30 avril 2026



Faint, illegible text, possibly a stamp or header, located in the center of the page.